



CONSEIL CITOYEN DES
TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

GUIDE DE L'ARBRE



L'ARBRE

Citoyen de Colomiers

www.ville-colomiers.fr

COLOMIERS



L'ARBRE

Citoyen de Colomiers

Tous les membres du Conseil citoyen des transitions écologiques (CCTE) sont fiers et heureux de vous présenter ce guide de l'arbre qui va vous permettre de comprendre l'importance de l'arbre dans notre belle ville.

Le CCTE, ce sont des citoyens qui ont envie de s'investir pour une ville de demain meilleure, respectueuse de son environnement, soucieuse de son avenir et responsable de son empreinte.

Le CCTE, c'est avant tout une dynamique au sein d'un groupe pour faire avancer des projets portés par des citoyens pour les Columérines et Columérins. C'est l'assurance de se rendre utile pour faire avancer les choses dans le bon sens.

Une chance, l'arbre est partout dans notre ville, dans les parcs, les rues, les allées, dans nos jardins, parfois sur nos terrasses, nos balcons... Souvent habité, donc chantant, parfois attaqué, donc souffrant, l'arbre est protecteur, d'intérêt général, parfois patriarche voire remarquable.

Le connaissons-nous vraiment ? Qu'est-ce qu'un arbre ? Quels sont ses bienfaits ? Quelle est son histoire à Colomiers ? Comment le planter, l'entretenir ? Ce guide simple et concis vous propose de partir à sa découverte, de vous reconnecter à cet être vivant, que l'on pourrait déclarer citoyen de Colomiers.

Merci à toutes celles et tous ceux qui permettent aux arbres de vivre à Colomiers.



**LE CONSEIL CITOYEN
DES TRANSITIONS
ÉCOLOGIQUES (CCTE)
est une instance
de participation
citoyenne de la Ville
de Colomiers. Vous
pouvez suivre ses
travaux et ses actions
via le site Internet de
la Ville de Colomiers.**

COLOMIERS aime ses arbres !

20 000 arbres constituent désormais le patrimoine arboré de notre ville sur son domaine public. Nous avons en effet planté 2 200 arbres supplémentaires depuis 2022 dans le cadre d'un plan Arbre ambitieux. Cet investissement d'un million d'euros, réalisé grâce aux compétences des agents de notre Pôle Espaces publics, a pour objectifs de préserver la biodiversité, créer ou consolider des îlots de fraîcheur et continuer à embellir notre territoire grâce au végétal. Une action phare de notre plan communal pour la transition écologique.

Notre Ville a reçu en avril 2024 le trophée «Territoire engagé pour la nature». Une reconnaissance de toutes nos actions mises en œuvre pour la qualité du cadre de vie et du développement de la biodiversité.

Dès la création du Conseil citoyen des transitions écologiques (CCTE) en 2023, Martine Berry-Sevennes, Adjointe, et Ségolène Labbé, Adjointe, leur ont proposé la création d'un guide de l'arbre, d'où l'édition de ce très bel ouvrage pédagogique et ludique qui valorise notre patrimoine et l'arbre en tant qu'être vivant, citoyen de Colomiers !

La Maison des transitions écologiques a la vocation de sensibiliser et d'accompagner l'engagement des Columérines et Columérins, des associations, des institutions et des entreprises de notre territoire. Le CCTE jouera prochainement au sein de cet établissement un rôle majeur, initiant, proposant des actions innovantes. De quoi permettre à toutes et tous de mieux vivre le changement climatique auquel nous devons faire face ensemble.



KARINE TRAVAL-MICHELET
Maire de Colomiers
Vice-Présidente de Toulouse Métropole



SOMMAIRE

- 5 L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT
- 7 LES CYCLES DE L'ARBRE
- 8 LA DESCRIPTION DE L'ARBRE
- 9 UN ARBRE EN BONNE SANTÉ
- 10 LES CONDITIONS OPTIMALES DE PLANTATION
- 12 LES SUPER POUVOIRS DE L'ARBRE
- 14 BIEN CHOISIR SON ARBRE OU SON ARBUSTE
- 15 MODE D'EMPLOI D'UNE PLANTATION RÉUSSIE
- 16 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 18 LE PATRIMOINE ARBORÉ DE LA COMMUNE
- 19 LE PARCOURS DES ARBRES D'INTÉRÊT
- 20 PARCS, BOIS ET FORÊTS PRÈS DE CHEZ NOUS
- 21 ACTIONS CITOYENNES ENGAGÉES
- 22 INSPIRATIONS CITOYENNES D'AILLEURS
- 23 RESSOURCES



L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 22 mai
est la Journée
internationale de
la biodiversité

Qu'est-ce que la biodiversité ?

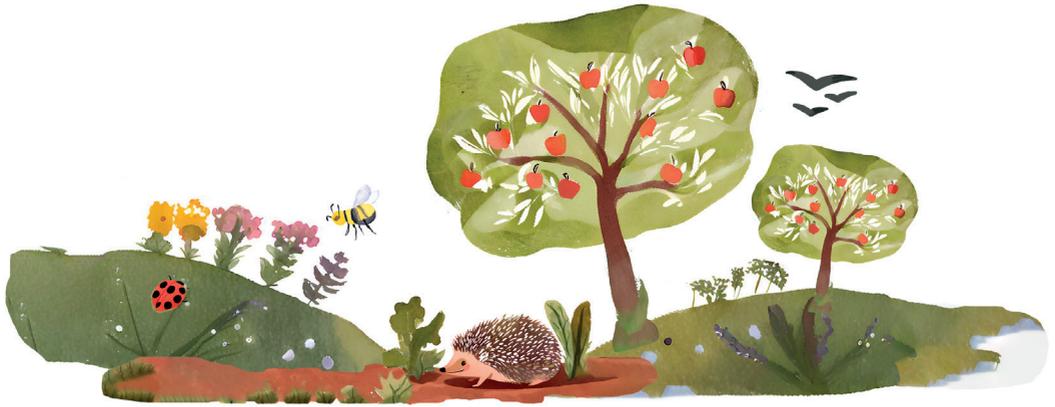
C'est la contraction de biologique et de diversité.

Comment agir en faveur de la biodiversité ?

Choisir des espèces d'arbres et d'arbustes qui sont adaptées aux conditions climatiques et au sol de la région, ce qui favorise leur survie et la diversité de la faune qui en dépend.

Maintenir et reconstituer des continuités écologiques et des espaces de végétation pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... Il est également important de n'effectuer aucune taille du 15 mars au 15 août, afin de permettre la reproduction des espèces.





Créer des zones de refuge, en laissant certaines parties du jardin plus “sauvages” avec des zones non tondues, du bois mort, afin de fournir des habitats pour des espèces spécifiques, comme les insectes qui se nourrissent de bois (insectes xylophages) et les oiseaux qui creusent des trous.

Penser arbres et arbustes fruitiers car ils attirent de nombreux animaux, y compris les pollinisateurs tels que les abeilles et les papillons. Vous profiterez également de bons fruits.

Supprimer les pesticides puisqu'ils sont nocifs pour la biodiversité en tuant les insectes et les autres organismes bénéfiques. Les méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement permettent de bons rendements tout en contrôlant les nuisibles et les ravageurs. Plusieurs techniques : rotation des cultures, utilisation d'engrais naturels et d'alliés du jardin telles les coccinelles pour lutter contre les pucerons ou les hérissons pour les limaces...

Encourager la régénération naturelle en laissant les végétaux produire des graines et en pratiquant la tonte différenciée. Elles permettront ainsi la venue de nouvelles plantes l'année d'après. Cela favorise la diversité génétique et permet également à des espèces moins communes de se développer.



LES CYCLES DE L'ARBRE

CYCLE DE VIE



Naissance



Maturation



Sénescence



Mort

CYCLE DES SAISONS



Printemps



Été



Automne



Hiver

CYCLE DE REPRODUCTION

Graines



Germes



Semis



Arbre



Fleurs



Arbre en fleurs

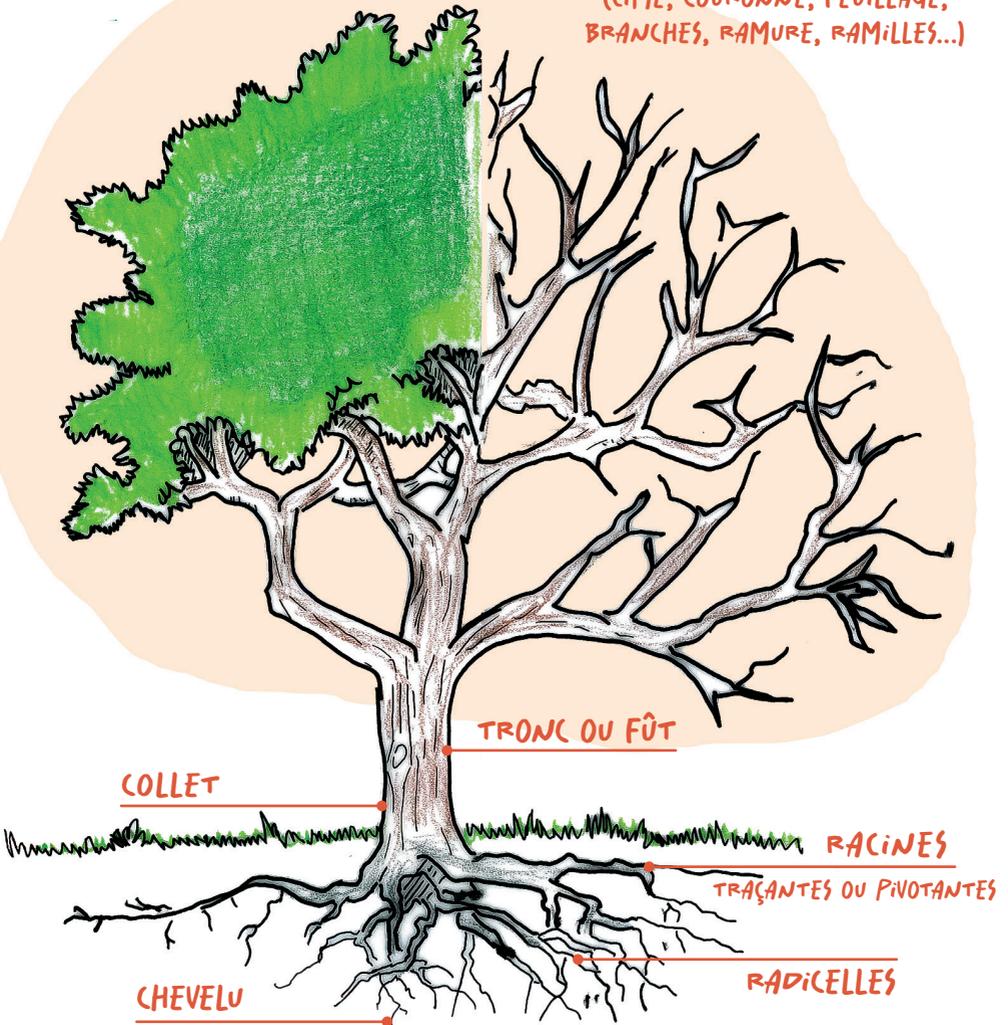


Fruits



LA DESCRIPTION DE L'ARBRE

HOUPPIER
(CÎME, COURONNE, FEUILLAGE,
BRANCHES, RAMURE, RAMILLES...)



Dessin pédagogique réalisé par Yvan Gasso

UN ARBRE EN BONNE SANTÉ

La Ville de Colomiers s'engage à tout faire pour préserver son patrimoine arboré, tant il est une richesse pour l'environnement et la qualité du cadre de vie columérine. Les experts arboricoles municipaux favorisent ainsi par tous les moyens le développement et le maintien de chaque arbre.

La vie d'un arbre est parfois malheureusement confrontée à des accidents, des maladies ou des dangers qui imposent des actions de protection. La dangerosité d'un arbre peut entraîner sa suppression. Il en va de l'intérêt des citoyennes et citoyens et de la responsabilité de Mme le Maire. Autre cas qui nécessite parfois une suppression, le réaménagement urbain. Les services cherchent néanmoins toujours, par tous les moyens, à préserver les spécimens majeurs et à découpler les nouvelles plantations dans le nouvel aménagement paysager et végétal amplifié.

SOLUTIONS POUR UN MAINTIEN MALGRÉ DES FAIBLESSES CONSTATÉES :

- **La taille** : cet acte doit être effectué idéalement fin novembre sauf si c'est impératif en cas de danger. Attention car couper les branches charpentières n'est pas anodin pour sa préservation.
- **Soutenir les branches fragiles** : possible par étaillage au sol ou par haubanage.

PRINCIPALES ACTIONS QUI PRÉSERVENT LA BONNE SANTÉ D'UN ARBRE :

- **Prévoir un emplacement adapté à l'arbre choisi, notamment à ses racines**
- **Arroser dès que nécessaire durant les trois premières années de plantation**
- **Guider à l'aide d'un tuteur les premières années**
- **Protéger. Certaines espèces nécessitent une protection du tronc contre le soleil à l'exemple du tilleul**
- **Surveiller les attaques de parasites et privilégier un traitement biologique**



L'arbre mort peut être conservé pour servir la biodiversité. Il offre ainsi un habitat propice à la végétation herbacée, aux insectes et aux animaux.

CONDITIONS OPTIMALES DE PLANTATION

PÉRIODE DE PLANTATION

Un arbre est planté idéalement de novembre à mars, hors période de gel, de fortes pluies et de vents forts. Il est important de choisir un arbre jeune pour qu'il puisse croître tout en s'adaptant au mieux à son environnement.

Le dicton des anciens :

« À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine », le 25 novembre.

BIEN CHOISIR SON ESPACE DE CROISSANCE

Chaque arbre s'adapte à la place qu'on lui donne. Toutefois, plus l'espace dans le sol et dans les airs est réduit par rapport à ses besoins, plus il sera soumis à différents stress qui pourraient le fragiliser. Pour éviter des désagréments, anticipez également les obstacles proches de l'emplacement de l'arbre (cordes à linge, câbles électriques, balcons...).

Attention, des distances et des hauteurs sont règlementaires (Cf. rubrique Ressources)



CARACTÉRISTIQUES DU SOL

Si la terre de votre zone de plantation est bien drainée, autrement dit, si elle sèche rapidement après une pluie, il vaut mieux choisir une essence tolérante aux sols secs. Certains arbres sont également sensibles au pH du sol. Le caractère acide, basique ou neutre de votre zone de plantation peut se déterminer à l'aide de tests vendus dans le commerce ou par l'expérience décrite ci-après.

Prélevez de la terre et répartissez-la dans deux contenants différents. Versez du vinaigre dans le premier : si des bulles sont produites, alors le sol est basique. Saupoudrez le second avec du bicarbonate de sodium : si le mélange réagit, alors le sol est acide. S'il n'y a aucune réaction dans les deux contenants, alors le sol est neutre.

ENSOLEILLEMENT

Observez les heures où votre zone de plantation est ensoleillée.

Une essence de soleil (héliophile) a besoin de plus de 6h d'ensoleillement par jour tandis qu'une essence de mi-ombre peut se contenter de 4h à 6h. Une essence d'ombre (sciaphile) peut supporter un ensoleillement de moins de 4h ou une lumière indirecte.



LES SUPER POUVOIRS DE L'ARBRE

L'arbre est un élément majeur dans nos paysages, nous en voyons tous les jours mais souvent, nous oublions qu'il est bel et bien vivant.

Rattaché à des images champêtres, l'arbre en ville est pourtant un enjeu majeur pour que cette dernière reste vivable aujourd'hui et demain.

**AMÉLIORE NOTRE
SANTÉ PHYSIQUE
ET MENTALE**

**EMBELLIT NOTRE
CADRE DE VIE**

RAFRAÎCHIT L'AIR

-2 à -8°C
sous le feuillage

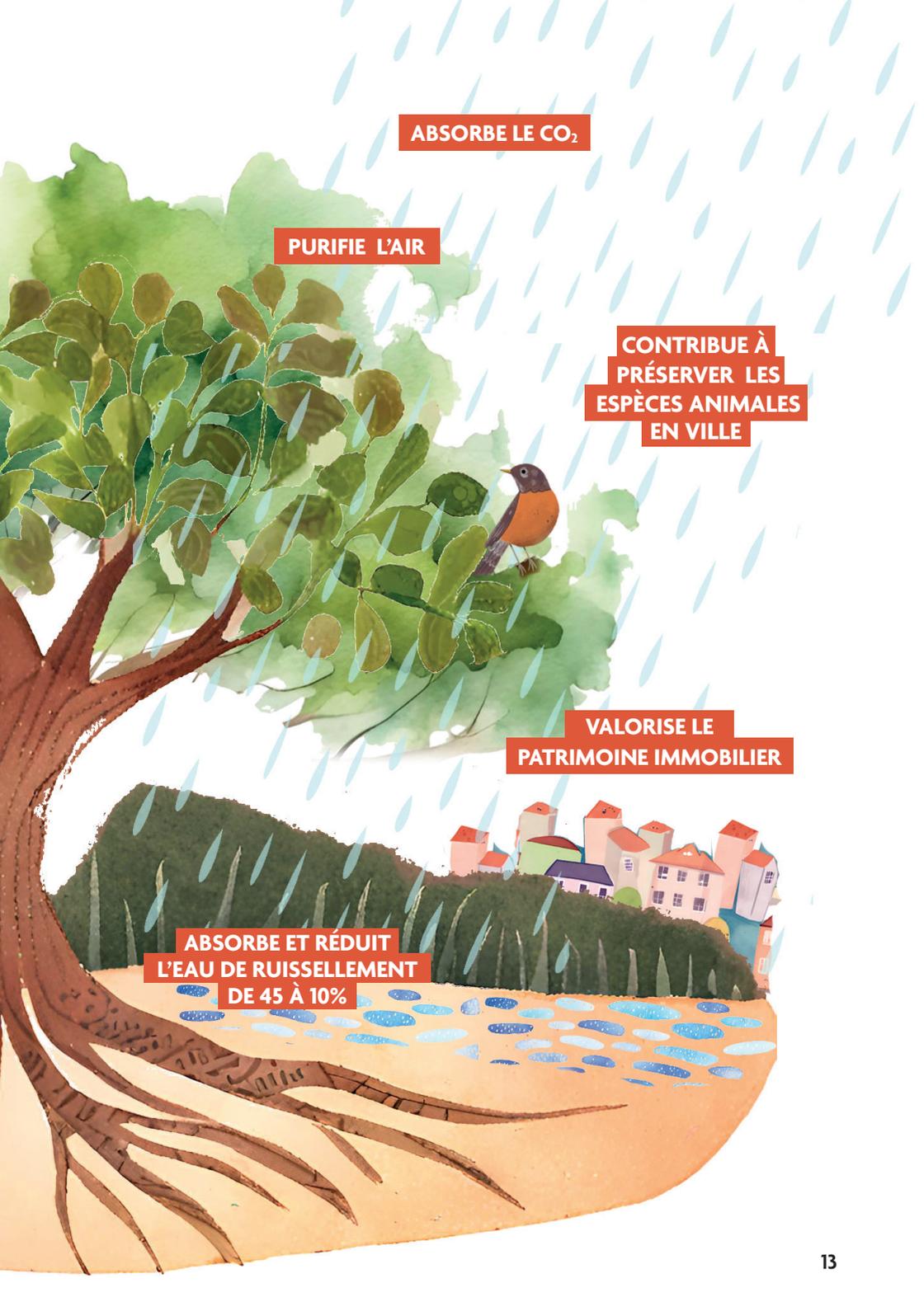
1 arbre = 5 climatiseurs



**CONTRIBUE À
LA COHÉSION
SOCIALE**



**STABILISE ET RÉGÈNÈRE
LES SOLS**

An artistic illustration featuring a large tree on the left with a bird perched on a branch. Rain falls diagonally across the scene. In the background, a small village with colorful houses sits on a hill. The ground is depicted with circular patterns representing water absorption. Five red text boxes are overlaid on the image, each containing a benefit of trees.

ABSORBE LE CO₂

PURIFIE L'AIR

**CONTRIBUE À
PRÉSERVER LES
ESPÈCES ANIMALES
EN VILLE**

**VALORISE LE
PATRIMOINE IMMOBILIER**

**ABSORBE ET RÉDUIT
L'EAU DE RUISSELLEMENT
DE 45 À 10%**

BIEN CHOISIR SON ARBRE OU SON ARBUSTE

Presque toutes les contraintes peuvent être surmontées... Il suffit de trouver le bon arbre pour le bon endroit et de le planter dans de bonnes conditions !

Je souhaite :

- me protéger du soleil
- me protéger du vent et de la vue
- manger ses fruits
- un tronc décoratif
- un feuillage décoratif
- une floraison remarquable et odorante
- un arbre dont le pollen est faiblement ou pas allergène

Je plante :

- en pot
- en pleine terre

J'identifie :

- la surface disponible au sol en m²
- la surface sans obstacle, en gardant une distance de 2 m de la clôture et des bâtiments pour un arbre de plus de 2m de haut

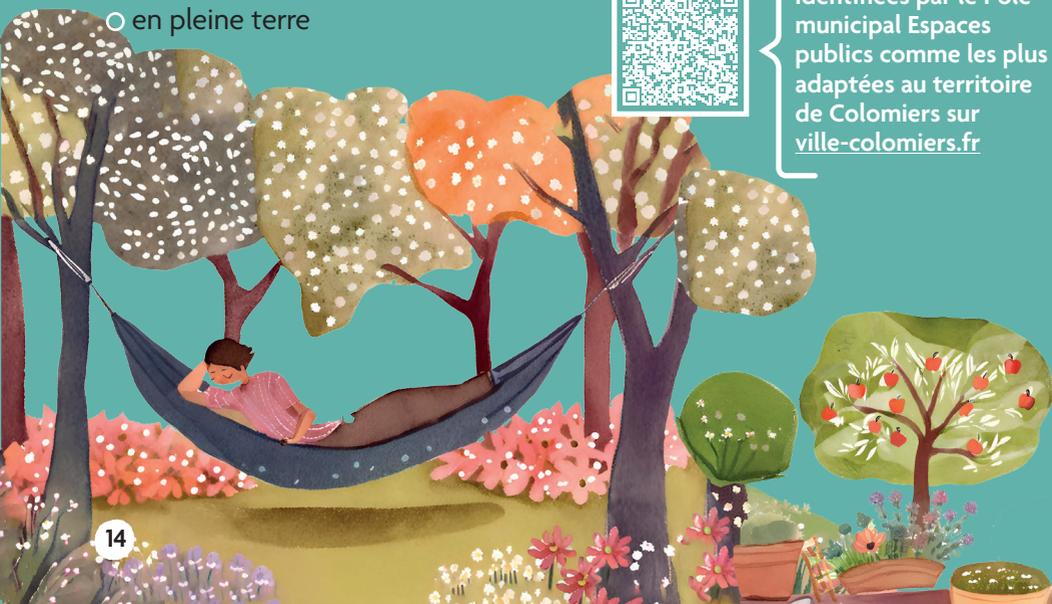
J'ai un espace disponible :

- à l'ombre moins de 4 heures par jour
- entre 4 et 6 heures par jour
- plus de 6 heures par jour

Une fois ces renseignements connus, faites-vous accompagner par un professionnel dans une jardinerie locale.



Retrouvez les essences identifiées par le Pôle municipal Espaces publics comme les plus adaptées au territoire de Colomiers sur ville-colomiers.fr



MODE D'EMPLOI D'UNE PLANTATION RÉUSSIE

Préparation du sol avant la plantation

- Creuser un trou égal à 3 fois le diamètre de la motte et 1,5 fois la profondeur
- Ameublir et amender la terre

Préparation de l'arbre à planter

- Pour les plantes à racines nues, tailler légèrement les radicelles, praliner les racines (mélange 1/3 d'eau, 1/3 de terre et 1/3 de terreau ou de compost)
- Pour les plantes en motte, la préserver dans son entièreté, supprimer le grillage ou la toile de jute
- Pour les plantes en pot, tremper dans l'eau pendant 1h, puis retirer le pot et démêler le chignon (surplus de racines)

Positionnement et tuteur

- Bien positionner l'arbre, le collet au niveau du sol (partie de la plante comprise entre la tige et les racines)
- Planter un tuteur en faisant attention aux racines (tuteur planté droit ou en biais)
- Prévoir une attache souple capable d'absorber la croissance du tronc sans le ligaturer



Apport

- Remplir de terre émietée, tasser légèrement

Arrosage à la plantation

- Arroser abondamment jusqu'à saturation, c'est-à-dire 5 litres d'eau par 20 cm de profondeur en fonction de votre plantation
- Aménager une cuvette d'arrosage

Suivi croissance et arrosage de croissance

- Paillage naturel sur 15 cm de haut et sur 60 cm à 1 m de large
- Durant 2 à 3 ans, arroser régulièrement en cas de fortes chaleurs. Privilégier des arrosages espacés mais abondants (15 à 40l)



L'essentiel pour une plantation réussie : www.laregion.fr/IMG/pdf/essentiel_plantationoccitanie_web.pdf



ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, QUE FAIT LA VILLE DE COLOMIERS ?

La Ville de Colomiers agit en matière de transition socio-écologique. Depuis 2006, la Municipalité s'est engagée dans un projet de développement durable répondant aux enjeux de préservation des ressources.

Sobriété énergétique, déploiement des mobilités douces, végétalisation des espaces publics et des cours d'école, maraîchage local, création d'une Maison des transitions écologiques, protection de la biodiversité, alimentation durable... Autant d'actions menées en faveur de notre environnement et notre cadre de vie. En 2022, un plan Arbre est mis en œuvre. 2 200 arbres ont été plantés depuis.

60 agents du Pôle municipal Espaces publics sont dédiés à l'entretien et au développement de ce patrimoine arboré et à la qualité du cadre de vie colomérin. Leurs compétences et leurs savoir-faire sont une plus-value pour Colomiers.

Les actions concernant le patrimoine arboré et végétal ont plusieurs objectifs :

• Diversité de la palette végétale

Le choix des essences plantées par les agents municipaux répond à plu-

sieurs critères mais avant tout à une recherche de diversité. Plusieurs essences sont sélectionnées en fonction de la région et de nos conditions climatiques locales (températures qui peuvent varier de la négative avec des gelées matinales à des périodes de sécheresse). La diversité permet de pallier la difficulté d'une espèce. Cela évite de perdre d'un coup, en raison de conditions extrêmes, tout un patrimoine. Cette diversité enfin profite à la biodiversité !

• Plantation de jeunes arbres

La sélection des arbres à planter se fait également vis-à-vis de leur âge. Un arbre jeune a plus de facilité d'adaptation à son nouvel environnement.

• Economiser la ressource en eau

Les agents municipaux assurent un suivi pendant trois ans suite aux plantations. L'arrosage automatique a été supprimé sur les arbres pour n'apporter à chaque sujet que ce dont il a besoin.

ANGEMENTS AIT MA COMMUNE ?



Plantation d'un nouvel arbre avec le concours des enfants de l'école élémentaire Alain-Savary

• Désimperméabilisation des sols

Les agents municipaux sont à l'écoute de l'expertise d'usage des habitantes et habitants. Ils font de plus en plus évoluer le domaine public afin de faciliter l'infiltration des eaux de pluie.

Les zones désimperméabilisées sont essentielles aussi pour créer des îlots de fraîcheur. L'objectif de la Municipalité est aussi que les cours des écoles publiques soient à 50% végétalisés. Deux projets ont déjà été lancés dans le cadre de « Des-

sine-moi ta cour » à l'école élémentaire Jules-Ferry et l'école Jean-Macé.

• Evolution des massifs fleuris

La sécheresse et les restrictions d'eau ont renforcé l'évolution, déjà engagée, de la politique de fleurissement de la Ville de Colomiers. Les services municipaux ont mis en œuvre depuis le printemps 2023 tout leur savoir-faire pour économiser la ressource. Avec le changement climatique, une nouvelle étape est franchie : la transition des massifs fleuris en plantations durables.



Timéo Vinel

LE PATRIMOINE ARBORÉ DE COLOMIERS

40 000 arbres sur le territoire communal dont 20 000 sur le domaine public, auxquels il faut ajouter les 12 000 arbres des forêts et bois.

520 hectares communaux sont réservés aux espaces nature et loisirs, soit 25% des 2 083 hectares de la Commune.

45 hectares de bois et forêt publiques. Ces réservoirs de biodiversité sont le plus possible reliés entre eux par de véritables corridors écologiques, c'est-à-dire des liaisons permettant le déplacement des espèces de faune et de flore (par exemple les berges du ruisseau de l'Armurier).

Michèle Biguzzi



Joëlle Thibaud



Nathalie Amic



Alicia Vigier



Guillaume Robert



Alain Ben Khelifa

Photos réalisées dans le cadre du concours *Mon plus bel arbre*, Colomiers, printemps 2023

Retrouvez la présentation de tous les jardins et parcs publics sur le guide *Notre ville a du charme* et sa carte des réseaux piétons et cycles à l'accueil de l'Hôtel de ville ou sur le site ville-colomiers.fr/kiosque



LE PARCOURS DES ARBRES D'INTÉRÊT



Colomiers compte un patrimoine arboré de 20 000 arbres sur son domaine public. **14** sont considérés comme des sujets d'intérêt à découvrir au travers d'un parcours jalonné.



PARCS, BOIS ET FORÊTS PRÈS DE CHEZ NOUS



L'arboretum de Bouconne

La forêt domaniale majeure de la région toulousaine s'étend sur 2 700 hectares. Elle est jonchée de chênes, de châtaigniers, de charmes, de tilleuls ou de frênes... peuplée de sangliers et de chevreuils, parfois de genettes, renards et blaireaux. Elle abrite un arboretum depuis 1980.

Parc de la Reynerie à Toulouse

Jardin public à la française dans le quartier de la Reynerie à Toulouse. Il est inscrit sur la liste des jardins remarquables de France et fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 3 août 1963



Forêt de Buzet

Avec ses 1 200 hectares, plus qu'un massif forestier, il s'agit d'un écosystème où cohabitent diverses espèces végétales et animales comme des faucons hobereaux, fauvettes, éperviers, milans noirs, blaireaux, sangliers, chevreuils, daims, genettes... Divers parcours balisés adaptés aux loisirs (sentier sportif, sentier VTT, sentier équestre et pédestre, aire de pique-nique) sont également aménagés.

Les Jardins du Muséum de Toulouse

Un musée du vivant au cœur de la ville, les Jardins du Muséum sont un lieu unique à Toulouse. Autour de l'étang de la Maourine et au cœur du quartier de Borderouge, ils constituent pour tous, petits et grands, amateurs éclairés ou néophytes, un lieu de découverte et d'étonnement. Flâner sous l'ombrière du bâtiment durable, mettre la main à la terre des potagers du monde, s'immiscer sous les roseaux sauvages du sentier oublié... écouter, observer, respirer, goûter la nature... Afin de préserver la tranquillité du lieu, cet espace se découvre uniquement accompagné d'un médiateur, lors de visites organisées.



museum.toulouse-metropole.fr/decouvrir-les-jardins-du-museum-a-borderouge/

ACTIONS CITOYENNES ENGAGÉES



Faites de la ville votre jardin !

Vous aimez jardiner ? Vous souhaitez embellir et fleurir votre ville ? Avec le permis de végétaliser, participez à un projet citoyen pour améliorer votre environnement de proximité. La Ville de

Colomiers encourage la démarche participative en donnant l'opportunité aux citoyennes et aux citoyens de végétaliser certains espaces du domaine public, d'embellir leur environnement de proximité, les abords de leur habitation, le pied des arbres devant ses fenêtres...

Inscription : ville-colomiers.fr > Faites de la ville votre jardin



Mon plus bel arbre

Dans le cadre de la thématique 2023 dédiée à l'Arbre, la Ville de Colomiers a organisé un concours photos pour les habitants sur leur plus bel arbre. Un bel hommage au patrimoine vivant de notre ville. 53 photos de Columérines et Columérins, 53 regards personnels sur le patrimoine arboré, 53 témoignages réunis dans un album à découvrir sur ville-colomiers.fr



Bienvenue, les écureuils !

Michel a initié un programme qui favorise le retour de l'écureuil roux dans le bois de Piquemil, avec la plantation d'arbres appropriés à leur alimentation, le noisetier, et la création de nichoirs. Ce projet a été accompagné par la Ville de Colomiers dans le cadre de l'appel à projets citoyen 2021.

INSPIRATIONS CITOYENNES D'AILLEURS



Coplantons

La région wallonne, en Belgique, a mis à disposition un outil pour demander ou proposer une aide pratique lors d'un chantier de plantation via la plateforme

www.coplantons.be

Les cueillettes solidaires et anti-gaspi

Chaque année, de nombreux fruits pourrissent dans les jardins des habitants, car ils n'ont pas pu être cueillis. Il s'agit pourtant de fruits locaux, de saison et pleins de bonnes vitamines ! A l'heure où de nombreuses personnes n'ont pas les moyens de s'en procurer, les associations Aux arbres citoyens organisent des cueillettes chez les habitants qui en font la demande en mobilisant des bénévoles.

A la fin de la cueillette, les fruits sont partagés entre les cueilleurs bénévoles, les propriétaires et des associations locales d'aide alimentaire. On cueille les fruits, et on les partage ! La première association est née à La Rochelle en 2020. Mais maintenant, des cueillettes solidaires s'organisent dans d'autres villes.

aux-arbres-citoyens.org



Graines de Troc

Une autre façon de s'échanger graines et savoir-faire, en pays Rochelais. Depuis 2012, l'association Graines de Troc propose une plateforme en ligne où chacun peut proposer et échanger ses graines.

Pour chaque envoi de graines, le troqueur obtient un ou plusieurs jetons lui donnant la possibilité de choisir parmi des variétés très rares mais aussi des plus communes, des anciennes et pourquoi pas d'étonnantes inconnues.

www.grainesdetroc.fr



RESSOURCES



L'essentiel pour une plantation réussie
www.laregion.fr/IMG/pdf/essentielplantationoccitanieweb.pdf



Règlementation plantations
(haies, arbres, arbustes...)
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614

Agence régionale de la biodiversité
www.arb-occitanie.fr/

Formation en ligne sur la biodiversité
Fun Mooc : les arbres, écologie...
www.fun-mooc.fr/fr/

L'arbre au cœur des territoires
> AFAHC Occitanie

Un réseau régional dynamique valorisant
l'arbre et la haie champêtre
afahcoccitanie.fr/



Arbres et paysages d'autan

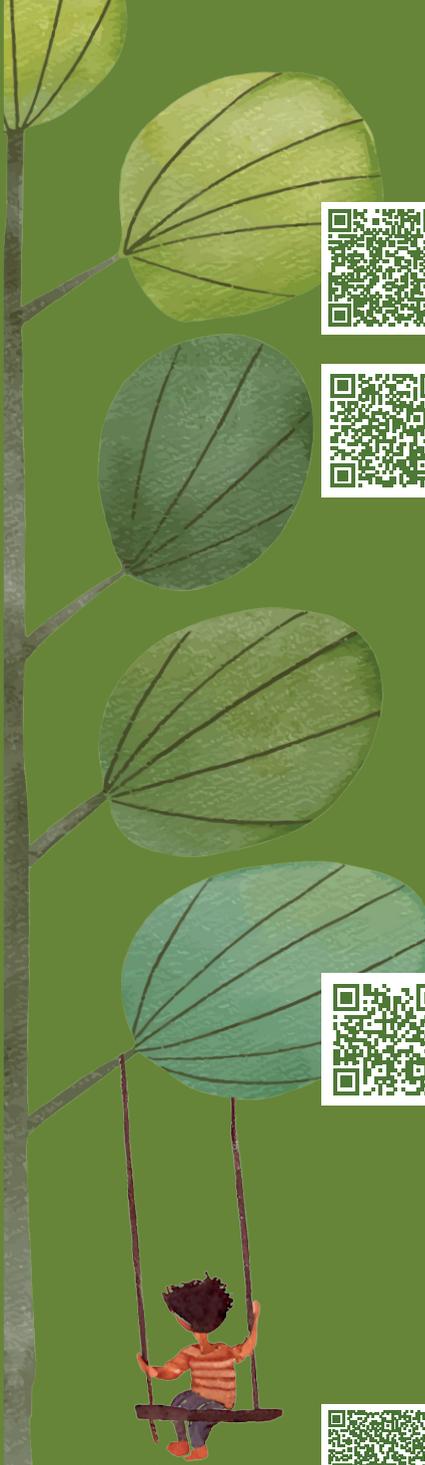
Promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la
restauration du paysage pour le mieux vivre de tous.
www.arbresetpaysagesdautan.fr/

Ouvrages disponibles au
Pavillon blanc Henri-Molina

- *Arbres*, Boris Pressec
- *Dans la peau d'un arbre*, Catherine Lenne
- *Les arbres aussi font la guerre*, Francis Martin
- *Arbres*, Piotr Socha
- *Histoire d'arbres*, Philippe Domont



Les essences d'arbres identifiées
par le Pôle municipal Espaces publics
ville-colomiers.fr



Laura Simonet pour le concours photo Mon plus bel arbre

